



Lallier Honda 40/640

215 des Migrateurs
Lachenaie
J6V 0A8

1 581 703-7666

Marque / Modèle

Honda Ridgeline Touring

Année

Odomètre indiqué / réel*

2023

27 214 km

Transmission

Traction

automatique

traction intégrale

Moteur

Carburant

6 cyl.

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

Z3496ZZ



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Télédévrouillage, Démarreur à distance, Sonar de stationnement arrière, Climatisation 2 zones, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Système d'alarme, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Toit ouvrant, Phares Xénon, AM/FM stéréo, Bluetooth, Sièges arrière escamotables, Tachymètre, Caméra de recul, Régulateur de température, Sièges cuir, Conduit chauffant sièges arrières, Système surveillance pression des pneus, Ordinateur de bord, Doublure de caisse, Démarrage sans clé, Commandes audio au volant

PRIX DE VENTE

48 698 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : A - 6 mois - 10000 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8513979